

FAQ : prise de rendez-vous déchèterie

Les déchèteries du territoire restent ouvertes aux particuliers sous certaines conditions
Afin de préparer au mieux votre prise de rendez-vous et votre déplacement. Nous avons regroupé ici l'ensemble des questions principales et des réponses existantes sur le sujet, et ce en lien avec les directives du gouvernement.

Quelles sont les modalités d'accès à partir du 2 novembre 2020 ?

Nous tenons à rappeler que les déchets apportés en déchèterie sont des matériaux non évolutifs ils peuvent donc être stocker chez vous en attendant que la situation sanitaire s'améliore. En cette période de confinement, il est demandé à chacun de limiter ses déplacements.

Si vous souhaitez accéder en déchèterie, voici les modalités :

Déchèteries situées Douaisis Agglo	Déchèteries situées Osartis-Marquion	Déchèteries situées Hénin-Carvin
	Du lundi au vendredi accès sans rendez-vous	
Accès libre du lundi au dimanche	Les week-ends et jours fériés : prise de rendez-vous obligatoire La prise de rendez-vous se fait directement en ligne : Prendre rendez-vous en ligne	Accès libre du lundi au dimanche

Portez un masque dès son arrivée en déchèterie et venir seul.

Pour vous rendre en déchèterie, le motif de déplacement semble celui correspondant à « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »

Nous tenons à rappeler que les déchets apportés en déchèterie sont des matériaux non évolutifs ils peuvent donc être stocker chez vous en attendant que la situation sanitaire s'améliore

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, une permanence téléphonique est mise en place du lundi au vendredi pour la prise de rendez-vous :

- Habitants de la communauté de communes Osartis-marquin 0 800 102 535

J'ai pris rendez-vous mais je n'ai pas reçu mon mail de confirmation ?

Si après avoir validé votre demande, un numéro de passage vous a été attribué, c'est que votre rendez-vous est validé. La présentation de ce numéro, même écrit sur papier libre, suffit à justifier votre attestation de rendez-vous. En effet, les gardiens disposent d'un planning sur lequel se trouve votre numéro de passage et l'heure de votre rendez-vous.

Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons soit à nous contacter par mail à communication@arobase.symevad.org en indiquant "**rdv déchèterie**" en objet du mail et dans le contenu de celui-ci notre nom, la déchèterie choisie et le créneau sélectionné.

Nous vérifierons si votre demande a bien été validée et nous vous transmettrons votre numéro de passage.

Vous pouvez également à nous contacter au du lundi au vendredi 9h-12h (hors jours fériés) au [03 21 74 35 99](tel:0321743599).

Puis-je prendre rendez-vous par téléphone ?

Dans la mesure du possible **si vous avez un accès internet et une boîte mail nous vous invitons à le faire vous-même directement en remplissant l'un des formulaires** dédiés : [Demande de rendez-vous en déchèterie](#)

Cela permet de ne pas saturer nos lignes téléphoniques, pour nous permettre d'aider à la prise de rendez-vous des personnes n'ayant pas internet ou de boîtes mails. Toutefois nos équipes restent joignables au besoin du lundi au vendredi 9h-12h (hors jours fériés) au [03 21 74 35 99](tel:0321743599)

Dois-je obligatoirement imprimer mon attestation de rendez-vous ?

Vous n'êtes pas obligé de l'imprimer, vous pouvez la présenter sur smartphone ou à **minima recopier votre numéro de passage sur papier libre.**

Pour vous rendre en déchèterie, le motif de déplacement semble celui correspondant à « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »

Puis-je venir accompagner pour déposer mes déchets ?

Au regard du contexte actuel, **nous vous invitons à venir seul.**

Si vous n'êtes pas en mesure de décharger, demandez à une autre personne de faire ce déplacement pour vous ou alors si vous êtes accompagné d'une personne en capacité de décharger, elle seule pourra sortir du véhicule

Si vous apportez des gros objets comme un canapé par exemple vous pouvez être accompagné.

Attention l'accompagnant doit être une personne qui est en confinement avec vous, et âgé de plus de 18 ans. L'accès en déchèteries est interdit aux enfants.

Puis-je me rendre plusieurs fois en déchèterie/réserver plusieurs créneaux ?

En cette période de confinement, il est demandé à chacun de limiter ses déplacements

Pour permettre à l'ensemble des usagers d'accéder aux déchèteries, **merci de faire preuve de civisme et de bon sens en ne réservant au maximum 1 passage par jour lors des jours sur réservation.**

Rappel 2m³ Max/j

En cas de doublons, sur la même journée, le SYMEVAD se réserve le droit d'en supprimer un le cas échéant.

Il y a-t-il des conditions d'accès particulières pour les véhicules utilitaires ?

Tout particulier avec un véhicule utilitaire (non floqué) peut se rendre en déchèterie, sur présentation du justificatif de domicile et de la carte grise à son nom.

Je déménage, puis-je venir avec un véhicule de location ?

L'accès avec un véhicule de location est possible dès l'instant où vous êtes munis de votre attestation de déplacement, d'une justification de domicile et de location de véhicule. Attention en fonction du jour et la déchèterie où vous souhaitez vous rendre, il se peut que la prise de rendez-vous soit nécessaire

Si vous devez vous débarrasser d'objets en bon état nous vous invitons à la rapporter à la Ressourcerie d'Evin-Malmaison.

Puis je venir avec une remorque ?

L'accès est autorisé aux particuliers avec ou sans remorques.

Rappel : les apports sont limités à 2m³ Max/j

Quels sont les déchets acceptés ?

Pour l'instant, l'amiante-ciment n'est plus accepté

J'ai fait du tri, j'ai des objets en bon état. Comment leur donner une seconde vie ?

Nous vous invitons à les rapporter à la Ressourcerie d'Evin-Malmaison

Jusque quand va durer l'accès en déchèteries sur rendez-vous ?

Ce système sur rendez-vous a été mis en place pour répondre aux exigences de confinement et de respect des règles de distanciation. De plus, ce système permet d'optimiser votre passage en déchèterie (limitation des files d'attente) et vous recevoir dans les meilleures conditions de sécurité.

En fonction, de l'évolution de la situation sanitaire, le SYMEVAD et ses partenaires se réserve le droit de prolonger ou faire évoluer les conditions d'accès en fonction des déchèteries

Conseils pratiques

- Prendre rendez-vous en ligne : [accès au formulaire](#)
- Pré-trier vos déchets par famille avant de venir à votre rendez-vous
- Prévoir votre matériel : pelle, balais...masque et gel hydro-alcoolique
- Si vous transportez vos déchets dans des contenants (bac, sac plastique), merci de repartir avec.